

Grand Conseil Secrétariat général Pl. du Château 6 1014 Lausanne

Motion

(formulaire de dépôt)

A remplir par le Secrétariat du Grand Conseil

N° de tiré à part : 19-40T-075

Déposé le : 22.01.19

Scanné le :

Art. 120 à 126a LGC La motion est une proposition soumise au GC et impliquant pour le CE (ou exceptionnellement une commission parlementaire) d'élaborer et de présenter un projet de loi ou de décret. Elle touche à une compétence propre du GC. Le motionnaire motive sa demande et expose le sens de la législation souhaitée.

La motion peut suivre deux procédures différentes : (a) le renvoi à l'examen d'une commission.

- Soit le motionnaire demande expressément, dans son développement écrit, le renvoi direct de la motion a une commission du GC moyennant les signatures d'au moins 20 députés ; dans ce cas, il n'y a pas de débat.
- Soit, lors du développement en plénum et de la discussion, un député ou le CE demande le renvoi à une commission et le GC vote dans ce sens.

(b) la prise en considération immédiate.

- Soit un député ou le CE demande la prise en considération immédiate de la motion et son renvoi au CE.
- Soit l'auteur de la motion demande sa prise en considération immédiate et son renvoi à une commission parlementaire chargée de présenter un projet de loi ou de décret.

Suite au vote du GC, la motion est soit renvoyée au CE, soit à une commission parlementaire, soit classée.

Important: sur proposition d'un député, d'une commission ou du CE, le GC peut, jusqu'à sa prise en considération, transformer la motion en postulat, auquel cas la procédure du postulat s'applique. Délai de réponse dès le renvoi au CE: une année

<u>Titre de la motion</u>	
Des accords sans désaccords	
·	

Texte déposé

L'année 2018 a vu arriver de grands changements initiés par la réforme fiscale RIE III, ceci est une très bonne chose pour les vaudoises et les vaudois.

Notre Canton se positionne aujourd'hui très clairement par rapport aux enjeux économiques, liés à la fiscalité intercantonale et internationale, tout en donnant une stabilité à l'emploi.

Les négociations, entre le Conseil d'Etat Vaudois et les Associations de communes (ADCV et UCV), ont débouché sur un accord, appelé « Canton-Communes ».

Certes, les répartitions « Canton-Communes » (péréquations ou autre) ont un impact considérable sur les Communes.

Néanmoins, suite à l'accord de septembre 2018, ratifié par le Conseil d'Etat et les deux Associations

de Communes, nous devons constater que le Grand Conseil Vaudois - Organe législatif cantonal détient une seule prérogative, soit de refuser cet accord par le biais du budget, soit de l'accepter en suivant la même démarche, sans avoir jamais participé aux négociations.

Ne serait-il pas plus judicieux que l'ensemble des acteurs soit consulté dans la phase d'étude et d'analyse, en particulier d'intégrer les commissions permanentes du Grand Conseil Vaudois (par exemple : COFIN, COGES, CIDROPOL).

Cette motion a pour but d'inscrire une clause dans la loi sur les Communes « lors de consultations, suivies de ratifications d'un accord entre le Conseil d'Etat et/ou les Associations de Communes et/ou autres associations, le Grand Conseil Vaudois est systématiquement consulté dans le même temps ».

Commentaire(s)				
Conclusions				
Développement oral obligatoire (selon art. 120a LGC)				
(a) renvoi à une commission avec au moins 20 signatures				
(b) renvoi à une commission sans 20 signatures				
(c) prise en considération immédiate	Γ			
(d) prise en considération immédiate et renvoi à une commission parlementaire	· F			
Nom et prénom de l'auteur : Signature :				
Pierre-André Romanens	·			
Nom(s) et prénom(s) du (des) consort(s) : Signature(s) :				

Merci d'envoyer une copie à la boîte mail du Bulletin : bulletin grandconseil@vd.ch

Liste des député-e-s signataires – état au 8 janvier 2019

Aminian Taraneh	Cherubini Alberto	Durussel José
Aschwanden Sergei	Chevalley Christine	Echenard Cédric
Attinger Doepper Claire	Chevalley Jean-Bernard	Epars Olivier
Baehler Bech Anne	Chevalley Jean-Rémy	Evéquoz Séverine
Balet Stéphane	Chollet Jean-Luc	Favrod Pierre Alain
Baux Céline	Christen Jérôme	Ferrari Yves
Berthoud Alexandre	Christin Dominique-Ella	Freymond isabelle
Betschart Anne Sophie	Clerc Aurélien	Ereymond Sylvain
Bettschart-Narbel Florence TS-M	Cornamusaz Philippe Olice	Fuchs Circé
Bezençon Jean-Luc	Courdesse Régis	Gander Hugues
Blanc Mathieu	Cretegny Laurence	Gaudard Guy
Bolay Guy-Philippe	Croci Torti Nicolas	Gay Maurice
Botteron Anne-Laure	Cuendet Schmidt Muriel	Genton Jean-Marc SH/
Bouverat Arnaud	Cuérel Julien	Germain Philippe
Bovay Alain	Deillon Fabien	Gfeller Olivier
Buclin Hadrien ————————————————————————————————————	Démétriadès Alexandre	Glardon Jean-Claude
Buffat Marc-Olivier L - (An	Desarzens Eliane	Glauser Nicolas
Butera Sonya	Dessemontet Pierre	Glauser Krug Sabine
Byrne Garelli Josephine	Devaud Grégory	Glayre Yann
Cachin Jean-François	Develey Daniel	Gross Florence
Cardinaux François Foods	Dolivo Jean-Michel	Induni Valérie
Carrard Jean-Daniel	Dubois Carole	Jaccard Nathalie
Carvalho Carine	Dubois Thierry	Jaccoud Jessica
Chapuisat Jean-François	Ducommun Philippe	Jaques Vincent
Cherbuin Amélie	Dupontet Aline	Jaquier Rémy

Liste des député-e-s signataires – état au 8 janvier 2019

Jobin Philippe	Nicolet Jean-Marc	Ryf Monique
Joly Rebecca	Paccaud Yves	Schaller Graziella
Jungclaus Delarze Susanne	Pahud Yvan	Schelker Carole
Keller Vincent	Pernoud Pierre André	Schwaar Valérie
Labouchère Catherine (AMA)	Petermann Olivier	Schwab Claude
Liniger Philippe	Podio Sylvie	Simonin Patrick
Lohri Didier	Pointet François	Sonnay Eric
Luccarini Yvan	Porchet Léonore	Sordet Jean-Marc
Luisier Brodard Christelle	Probst Delphine	Stürner Felix
Mahaim Raphaël	Radice Jean-Louis	Suter Nicolas
Marion Axel	Rapaz Pierre-Yves	Thalmann Muriel
Masson Stéphane	Räss Etienne	Thuillard Jean-François
Matter Claude	Ravenel Yves	Treboux Maurice
Mayor Olivier	Rey-Marion Aliette	Trolliet Daniel
Meienberger Danie	Rezso Stéphane S (Cofo	Tschopp Jean
Meldem Martine	Richard Claire	van Singer Christian
Melly Serge	Riesen Werner	Venizelos Vassilis
Meyer Keller Roxanne	Rime Anne-Lise	Volet Pierre
Miéville Laurent	Rochat Fernandez Nicolas	Vuillemin Philippe 11 U-Vullum
Mischler Maurice	Romanens Pierre-André	Vuilleumier Marc
Mojon Gérard	Romano-Malagrifa Myriam	Wahlen Marion
Montangero Stéphane	Roulet-Grin Pierrette	Weissert Cédric
Mottier Pierre François	Rubattel Denis	Wüthrich Andreas
Neumann Sarah	Ruch Daniel Causel R	Zünd Georges
Neyroud Maurice	Rydio Alexandre	Zwahlen Pierre